

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi deux mai à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques AFCHAIN, 1^{er} adjoint au Maire.

Date de la convocation : Vendredi 26 avril 2024

Etaient présents :

M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1 ^{er} adjoint		
M.	PELAGE	Maurice	3 ^{ème} adjoint	Mme TU	Marie-Thérèse Conseillère municipale
Mme	RIVIERE	Elizabeth	4 ^{ème} adjoint	Mme FROGIER	Vaea Conseillère municipale
M.	BERTHELOT	Olivier	5 ^{ème} adjoint	M. TARAIHAU	Georges Conseiller municipal
Mme	WEDE	Sabrina	6 ^{ème} adjoint	M. TOFILI	Raphaël Conseiller municipal
M.	BAUDRY	Michel	7 ^{ème} adjoint	M. GOYON	Mathieu Conseiller municipal
Mme	BOLO	Valérie	8 ^{ème} adjoint	Mme POIA	Ivy Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	9 ^{ème} adjoint	Mme MOREAU	Laure Conseillère municipale
Mme	FERRALI	Elodie	10 ^{ème} adjoint	Mme JULIÉ	Nina Conseillère municipale
Mme	FILIMOHAAU	Marguerite	Conseillère municipale	M. LELONG	Mickaël Conseiller municipal
Mme	COURTOT	Chantal	Conseillère municipale	M. PARENT	Frédéric Conseiller municipal
Mme	MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale	M. BOANO	Jean-Irénée Conseiller municipal
Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale	M. SAO	Petelo Conseiller municipal

Représentés :

M. Eddie LECOURIEUX (procuration donnée à M. Jean-Jacques AFCHAIN)
 Mme Rusmaeni SANMOHAMAT (procuration donnée à Mme Sabrina WEDE)
 M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Fémia MOTUHI)
 Mme Nadine JALABERT (procuration donnée à Mme Valérie BOLO)
 M. Pierre-Louis ALGAYRES (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à M. Georges TARAIHAU)
 M. Carl N'GUELA (procuration donnée à M. Raphaël TOFILI)
 Mme Catherine KRIVOBOK (procuration donnée à M. Mathieu GOYON)

Absents :

M. Romuald PIDJOT
 Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	25
Nombre de votants	:	33

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.
 Monsieur Maurice PELAGE est désigné secrétaire de séance.

Abstentions :

Groupe « Générations Mont-Dore » : Mme Ivy POIA, Mme Laure MOREAU, Mme Nina JULIÉ, M. Mickael LELONG et M. Frédéric PARENT.

DELIBERATION N°34 /24/V

APPROUVANT LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 02 mai 2024,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n°12/23/III du 23/03/2023, approuvant le budget primitif Principal de l'exercice 2023,

Vu la délibération n°65/23/VI du 22/06/2023, portant décision modificative n°1 du budget Principal de l'exercice 2023,

Vu la délibération n°68/23/VIII du 24/08/2023, portant décision modificative n°2 du budget Principal de l'exercice 2023,

Vu la délibération n°97/23/IX du 02/11/2023, portant décision modificative n°3 du budget Principal de l'exercice 2023,

Vu la délibération n°124/23/XII du 14/12/2023, portant décision modificative n°4 du budget Principal de l'exercice 2023,

Vu la note explicative de synthèse n° 18/2024 du 26 avril 2024,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 16 avril 2024, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques AFCHAIN, 1^{er} adjoint au Maire, vote le compte administratif du budget Principal de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes comme ci-dessous :

Recettes totales de fonctionnement	3 771 050 478
Dépenses totales de fonctionnement	3 381 247 824
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	389 802 654

Recettes totales d'investissement	873 364 246
<i>dont excédent de fonctionnement capitalisé - 1068</i>	168 960 112
<i>dont solde d'investissement reporté - 001</i>	12 362 940
Dépenses totales d'investissement	1 074 000 615
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2023	- 200 636 369

Résultat de clôture de l'exercice 2023	189 166 285
---	--------------------

Article 2 : Le compte administratif du budget Principal est arrêté en conformité avec le compte de gestion du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2023.

Article 3 : Compte tenu des restes à réaliser, le résultat définitif du compte administratif du budget Principal de l'exercice 2023, s'établit comme suit :

Les restes à réaliser en investissement	
Recettes en restes à réaliser	225 807 331
Dépenses en restes à réaliser	274 706 109
Solde des restes à réaliser en investissement	- 48 898 778
Résultat de clôture cumulé de l'exercice 2023	189 166 285
Résultat définitif de l'exercice 2023	140 267 507

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 5 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

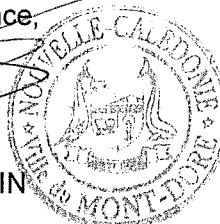
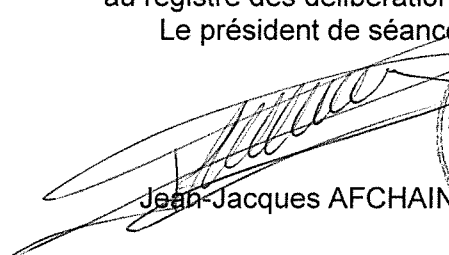
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 02 MAI 2024

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,
Le président de séance,

Le secrétaire de séance,



Maurice PELAGE



Jean-Jacques AFCHAIN

Ampliations :

Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la province Sud
Direction des finances et de l'informatique (SF)
Secrétariat général (SAG : registre et publication)

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Approbation des comptes administratifs 2023.

P.J. : 5 projets de délibération

Le compte administratif doit être présenté au conseil municipal pour approbation au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice auquel il se rapporte, après transmission du compte de gestion établi par le comptable public. Le vote du compte administratif permet de constater l'arrêté des comptes de la collectivité.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les comptes administratifs 2023 du budget principal et des budgets annexes tels que présentés ci-dessous.

Observations de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 16 avril 2024 :

Mme SANMOHAMAT souhaite savoir comment l'endettement a évolué depuis 2019 pour aboutir à une maîtrise des emprunts.

M. BOEWA-MI répond que l'endettement provient des tirages importants dans les années précédentes du fait du financement de grosses opérations comme les réservoirs (150 M F CFP) et la caserne de gendarmerie (400 M F CFP). Depuis 2019, le recours aux emprunts diminue progressivement jusqu'à atteindre, en 2023, un désendettement de 9 M F CFP avec 419 M F CFP contractés contre 428 M F CFP remboursés. Ce désendettement se poursuit sur le budget 2024 avec un désendettement de 5 M F CFP.

M. BERTHELOT demande des précisions sur les taux d'exécution budgétaire.

M. BOEWA-MI répond qu'en section de fonctionnement, le taux d'exécution est généralement bon. En section d'investissement, il y a une distinction entre « hors reports » et « avec reports ». L'objectif est d'améliorer ce taux d'exécution par la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) permettant ainsi d'avoir une vision précise du cadencement des différentes opérations sur les années à venir. Dans l'ensemble, ces taux sont satisfaisants.

Mme SANMOHAMAT remarque que le taux d'exécution consolidé de la section d'investissement est de 56% en recettes et de 72% en dépenses, il y a donc moins de recettes que de dépenses. Elle demande des explications sur cette différence.

M. BOEWA-MI explique qu'il y a plusieurs raisons : l'absence de vente des actions de la SAEML Mont-Dore Environnement (impact de 96 M F CFP) et les subventions d'investissement non perçues sur 2023 car les travaux ne sont pas suffisamment avancés pour pouvoir faire les appels de fonds, ces recettes sont réinscrites au BP 2024. Il y a aussi les restes à réaliser en recettes qui sont censés être perçues sur l'année 2023 mais qui sont perçues progressivement sur les années à venir. En taux consolidé, il y a également l'autofinancement (chapitre 023 et 021) qui est une prévision budgétaire sans exécution, il s'agit des opérations de financement de la section d'investissement par la section de fonctionnement.

Mme JULIÉ demande si avec les reports, le taux d'exécution en section d'investissement en recettes n'est que de 76% parce que les 24% de différence correspondent à l'absence de la vente des actions de la SAEML Mont-Dore Environnement.

M. BOEWA-MI répond par la négative. Il explique que la raison principale de ces 24% est la non-exécution des chapitres 023 et 021 (chapitre sans mandats ou titre émis), il s'agit d'inscriptions purement comptables.

Mme JULIÉ comprend qu'il y a 25% de recettes d'investissement qui ne s'exécutent pas.

M. BOEWA-MI confirme.

Mme SANMOHAMAT demande des précisions sur la rationalisation des dépenses en section de fonctionnement.

M. BOEWA-MI répond que pour le taux de réalisation en section de fonctionnement, il y a eu plusieurs mesures progressives comme de nouveaux marchés de prestations permettant de diminuer certaines dépenses (ex : ordures ménagères ou dépenses à caractère général). Parallèlement, les dépenses de personnel ont diminué de 136,4 M F CFP entre 2022 et 2023.

M. BERTHELOT demande un point sur les indicateurs financiers qui sont en amélioration.

M. BOEWA-MI répond qu'il y a la maîtrise de la masse salariale permettant d'être en deçà des seuils recommandés, ainsi que les économies réalisées (maîtrise des dépenses) qui permettent une augmentation du taux d'épargne brute. L'emprunt est aussi maîtrisé pour arriver à un financement précis des dépenses d'investissement.

Mme JULIÉ demande si la Ville sera contrainte d'augmenter son emprunt de 100 M F CFP si la vente des actions de la SAEML Mont-Dore Environnement n'a pas lieu en 2024.

M. CARTEGINI répond par la négative. Il y aura simplement un déficit qui sera constaté au compte administratif 2024. Il précise que ce n'est pas interdit d'avoir un déficit car la Ville ne perçoit pas toujours les recettes attendues (c'est le cas pour 2023).

Sur les charges de personnel, M. SAO souhaite savoir s'il est possible, pour les années à venir, d'anticiper les évolutions de carrière, les transformations de poste ou encore l'intégration des contractuels, pour mieux maîtriser ces charges.

M. PELLETIER répond que la Ville s'est dotée d'un nouvel outil pour piloter les charges de personnel et de maîtriser les projections pour l'année n+1. Cet outil a été utilisé pour le BP 2024 afin d'avoir une estimation au plus juste des dépenses.

M. CARTEGINI ajoute que la Ville a mené un travail de fond avec la réorganisation de 2 directions (DSTP et DSAP). Il reste la DFI à réorganiser. Il n'y a donc pas de meilleure maîtrise à envisager car chacun est à sa place. Par ailleurs, les effectifs sont constants depuis des années. Avec ces effectifs, la Ville a été capable d'absorber des charges importantes lors des différents événements (ex : Covid ou crise). Elle n'a pas eu besoin de recruter davantage d'agents sauf avec un recours à des surcroûts d'activité sur de courtes périodes.

Les 5 projets de délibération reçoivent un AVIS FAVORABLE de la commission, à la majorité des membres présents. Le groupe « Générations Mont-Dore » et l'élu de la liste « Tous pour notre Mont-Dore ! » s'abstiennent de donner leur avis.

Tel est l'objet des projets de délibérations ci-joint, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Mont-Dore, le 26 AVR. 2024

Le Maire,

Eddie LECOURIEUX



BALANCE CONSOLIDÉE

La consolidation des résultats 2023 du budget général et des budgets annexes permet de présenter la situation financière globale de la collectivité. Ainsi, tous budgets confondus et après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser, le résultat comptable global est arrêté à la somme de **164 433 336 F CFP**.

I - Les mouvements réels qui ne retiennent que les recettes et dépenses donnant lieu à des paiements ou des encaissements.

I - Mouvements réels	Réalizations		Totaux
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	4 209 662 392	3 563 592 274	646 070 118
Section d'investissement	543 171 162	1 292 304 069	- 749 132 907
TOTAUX	4 752 833 554	4 855 896 343	- 103 062 789

II - Les mouvements d'ordre dont le total des opérations doit toujours être équilibré (le total des dépenses de fonctionnement équivaut au total des recettes d'investissement et le total des recettes de fonctionnement correspond au total des dépenses d'investissement).

II - Mouvements d'ordre	Réalizations		Totaux
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	14 940 048	250 758 465	- 235 818 417
Section d'investissement	250 758 465	14 940 048	235 818 417
TOTAUX	265 698 513	265 698 513	-

III - Les affectations de résultat de l'exercice 2022 qui sont prises en compte en 2023.

III - Affectation de résultat	Réalisation		Totaux
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	2 776 506	-	2 776 506
Section d'investissement	264 657 104	41 245 949	223 411 155
TOTAUX	267 433 610	41 245 949	226 187 661

IV - Les résultats de clôture de l'exercice 2023 avant prise en compte des restes à réaliser.

IV - Résultat de clôture	Réalisation		Totaux
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	4 227 378 946	3 814 350 739	413 028 207
Section d'investissement	1 058 586 731	1 348 490 066	- 289 903 335
TOTAUX	5 285 965 677	5 162 840 805	123 124 872

V - Les restes à réaliser de la section d'investissement. Provenant de la comptabilité d'engagement, ils représentent les dépenses engagées non mandatées, ainsi que les recettes certaines non constatées par l'émission d'un titre à la fin de l'exercice.

V- Restes à réaliser	Réalizations		Totaux
	Recettes	Dépenses	
Section d'investissement	372 391 352	331 082 888	41 308 464
TOTAUX	372 391 352	331 082 888	41 308 464

VI - Les résultats définitifs 2023 tenant compte des restes à réaliser.

VI - Résultat définitif	Réalizations		Totaux
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	4 227 378 946	3 814 350 739	413 028 207
Section d'investissement	1 430 978 083	1 679 572 954	- 248 594 871
TOTAUX	5 658 357 029	5 493 923 693	164 433 336

BALANCE BUDGET PRINCIPAL

La balance des mouvements présente le compte administratif par grandes masses et par sections.

I - Les mouvements réels qui ne retiennent que les recettes et dépenses donnant lieu à des paiements ou des encaissements.

I - Mouvements réels	Réalizations		Totaux
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	3 769 547 744	3 151 214 877	618 332 867
Section d'investissement	462 008 247	1 072 497 881	- 610 489 634
TOTAUX	4 231 555 991	4 223 712 758	7 843 233

II - Les mouvements d'ordre dont le total des opérations doit toujours être équilibré (à ce titre, le total des dépenses de fonctionnement équivaut au total des recettes d'investissement et le total des recettes de fonctionnement correspond au total des dépenses d'investissement).

II - Mouvements d'ordre	Réalizations		Totaux
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	1 502 734	230 032 947	- 228 530 213
Section d'investissement	230 032 947	1 502 734	228 530 213
TOTAUX	231 535 681	231 535 681	-

III - Les affectations de résultat de l'exercice 2022 qui sont prises en compte en 2023.

III - Affectation de résultat	Réalisation		Totaux
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	-	-	-
Section d'investissement	181 323 052	-	181 323 052
TOTAUX	181 323 052	-	181 323 052

IV - Les résultats de clôture de l'exercice 2023 avant prise en compte des restes à réaliser.

IV - Résultat de clôture	Réalisation		Totaux
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	3 771 050 478	3 381 247 824	389 802 654
Section d'investissement	873 364 246	1 074 000 615	- 200 636 369
TOTAUX	4 644 414 724	4 455 248 439	189 166 285

V - Les restes à réaliser de la section d'investissement. Issus de la comptabilité d'engagement, les restes à réaliser représentent les dépenses engagées non mandatées, ainsi que les recettes certaines non constatées par l'émission d'un titre à la fin de l'exercice.

V - Restes à réaliser	Réalizations		Totaux
	Recettes	Dépenses	
Section d'investissement	225 807 331	274 706 109	- 48 898 778
TOTAUX	225 807 331	274 706 109	- 48 898 778

VI - Les résultats définitifs 2023 tenant compte des restes à réaliser.

VI - Résultat définitif	Réalizations		Totaux
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	3 771 050 478	3 381 247 824	389 802 654
Section d'investissement	1 099 171 577	1 348 706 724	- 249 535 147
TOTAUX	4 870 222 055	4 729 954 548	140 267 507

Section de fonctionnement

Cette section regroupe les recettes et les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, à l'entretien du patrimoine communal et au soutien des établissements publics communaux, des syndicats intercommunaux et des associations.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

L'examen des recettes de fonctionnement de l'exercice budgétaire fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **3 771 050 478 F CFP**.

Évolution des recettes de fonctionnement depuis 2019 :

	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes totales de fonctionnement	3 909 666 698	3 680 315 586	3 576 624 903	3 689 540 929	3 771 050 478
Évolution	-2,30%	-5,87%	-2,82%	3,16%	2,21%
dont recettes réelles de fonctionnement	3 908 642 296	3 679 291 184	3 559 031 354	3 688 516 527	3 769 547 744
Évolution	-2,30%	-5,87%	-3,27%	3,64%	2,20%

Les recettes totales de fonctionnement augmentent de 81 MF par rapport à 2022 soit un niveau de réalisation supérieur à la période 2020 - 2022.

Chapitre	Réalisations 2022	Réalisations 2023
013 - Atténuations de charges	-	193 546
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	83 198 120	79 255 376
73 - Impôts et taxes	943 268 635	948 483 978
74 - Dotations et participations	2 416 212 584	2 481 577 989
75 - Autres produits de gestion courante	161 821 891	195 616 381
76 - Produits financiers	2 347 963	2 149 527
77 - Produits exceptionnels	34 029 759	22 270 947
78 - Reprises sur amortissements et provisions	47 637 575	40 000 000
Total recettes réelles de fonctionnement	3 688 516 527	3 769 547 744
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 024 402	1 502 734
Total recettes d'ordre de fonctionnement	1 024 402	1 502 734
Total recettes de fonctionnement	3 689 540 929	3 771 050 478

De 2019 à 2022, les recettes réelles de fonctionnement, hors produits exceptionnels et provisions, ont diminué de près de 256 MF (3 863 MF - 3 607 MF) soit une diminution de 6,63%. Entre 2022 et 2023 elles augmentent de 100 MF passant d'environ 3 607 MF à 3 707 MF.

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses

Le chapitre 70 regroupe les ventes, prestations de services et produits afférents aux activités annexes. Son montant de **79 255 376 F CFP**, représente 2,10% des recettes réelles de fonctionnement et connaît une réduction de 4,74 % notamment attribuable à la baisse du nombre de contrats de coréalisation (spectacle), à l'absence d'élections électorales en 2023 et au nombre de concessions funéraires.

Chapitre 73 – Impôts et taxes

Avec un montant total de titres émis de **948 483 978 F CFP**, ce chapitre qui enregistre les centimes additionnels, les taxes sur l'électricité, les produits des taxes de circulation et des amendes de police ou encore la taxe communale d'aménagement représente 25,16% des recettes réelles de fonctionnement. Il connaît une augmentation de 5 215 343 F CFP par rapport à 2022 (+0,55%).

Les principales évolutions concernent :

- Les centimes additionnels sur patentes : - 45 563 824 F CFP liés notamment au niveau d'activité de l'usine du Sud en 2021,

- Les centimes additionnels sur droits d'enregistrement, ayant trait aux transactions notamment immobilières : + 31 145 890 F CFP,
- Le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) : + 18 412 053 F CFP,
- Les centimes additionnels sur fonciers : - 9 324 398 F CFP,
- Les produits des amendes de police : + 7 784 238 F CFP
- La taxe sur l'électricité : + 3 103 068 F CFP.

Chapitre 74 – Dotations et participations

A ce chapitre sont enregistrées les dotations et participations de l'État (Dotation globale de fonctionnement, Contrat d'Agglomération...), de la province Sud (Subvention Police Municipale, Contrat d'Agglomération...), de la Nouvelle-Calédonie (FIP Fonctionnement...) et de divers autres organismes (SIEM, EEC...). En 2023, **2 481 577 989 F CFP** ont été émis à ce chapitre, représentant 65,83% des recettes réelles de fonctionnement. Par rapport à 2022, ce poste augmente de 65 365 405 F (+2,71%).

On constate notamment :

- Une augmentation du FIP en 2023 par rapport à 2022 : + 32 590 302 F CFP,
- Le paiement en 2023 du réajustement du FIP Fonctionnement 2022 : + 32 590 302 F CFP,
- Une baisse de la participation de l'Etat et de la province Sud dans le cadre du financement des opérations de fonctionnement du contrat d'agglomération 2017/2023 : - 6 562 500 F CFP.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Les recettes enregistrées à ce chapitre proviennent des redevances versées par les délégataires de service public, des locations des infrastructures (Marché, ETP, CCMD...) et du domaine communal, des droits d'accès au réseau électrique.

Ces produits ont rapporté **195 616 381 F CFP** en 2023 soit 5,19% des recettes réelles de fonctionnement.

On constate une augmentation de 33 794 490 F CFP par rapport à 2022 correspondant essentiellement à :

- + 12,5 MF de droits de raccordement au réseau électrique,
- + 9 MF de redevance OPT,
- + 8 MF de revenus des immeubles notamment dus au loyer de la gendarmerie de Saint-Michel,
- + 5,9 MF de redevance versée par EEC,
- - 0,75 MF de redevance versée par la SODEMO.

Chapitre 76 – Produits financiers

Le seul produit financier titré en 2023 est un remboursement de **2 149 527 F CFP** par le budget annexe eau au budget principal, au titre des intérêts d'emprunt. Cette écriture est interne à la collectivité. On retrouve ce montant au budget annexe Eau à l'article « 6618 - Intérêts des autres dettes ».

Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels ont donné lieu en 2023 à une exécution de **22 270 947 F CFP** dont :

- 19 165 000 F CFP de produits des cessions :
 - Vente des actions de la SEM AGGLO pour 14,5 MF,

- Vente du lot 1016 de la ZI de La Coulée pour 4 MF,
- Vente aux enchères pour 0,635 MF.
- Divers autres produits exceptionnels (Dédits et pénalités perçus, décisions de justice) : 3,1 MF.

La diminution de 11,7 MF constatée sur ce chapitre s'explique par le rattrapage en 2022 de recettes non titrées sur exercices antérieurs.

Chapitre 78 – Reprises sur amortissements et provisions

La Ville inscrit des crédits au chapitre « 68 – Dotations aux amortissements et aux provisions » en vue d'admettre en non-valeur des titres impayés irrécouvrables ou d'anticiper l'annulation de titres contestés ou devenus sans objet. En cas de réalisation du risque, les provisions sont reprises au chapitre « 78 – Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants ».

En 2023, **40 000 000 F CFP** ont été émis pour reprendre des provisions.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

1 502 734 F CFP ont été émis à l'article « 777 - Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat ». Il s'agit d'une opération interne obligatoire de reprise dans le compte de résultat d'une subvention d'investissement perçue pour l'achat d'un camion de pompiers.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'examen des dépenses de fonctionnement fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **3 381 247 824 F CFP**.

Évolution des dépenses de fonctionnement depuis 2019 :

	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses totales de fonctionnement	3 347 602 197	3 449 841 780	3 318 698 580	3 520 580 817	3 381 247 824
Evolution	5,45%	3,05%	-3,80%	6,08%	-3,96%
dont dépenses réelles de fonctionnement	3 267 260 002	3 252 576 758	3 110 311 369	3 302 282 788	3 151 214 877
Evolution	6,14%	-0,45%	-4,37%	6,17%	-4,57%

Les dépenses totales de fonctionnement connaissent une diminution de 139 MF de 2022 à 2023.

Chapitre	Réalisations 2022	Réalisations 2023
011 - Charges à caractère général	963 242 955	955 782 533
012 - Charges de personnel	1 700 489 520	1 564 074 984
014 - Atténuations de produits	38 170 493	39 414 145
65 - Autres charges de gestion courante	462 717 826	465 873 720
66 - Charges financières	65 201 446	88 785 867
67 - Charges exceptionnelles	33 460 548	37 283 628
68 - Provisions	39 000 000	-
Dépenses réelles de fonctionnement	3 302 282 788	3 151 214 877
042 - Dotations aux amortissements et aux provisions	218 298 029	230 032 947
Dépenses d'ordre de fonctionnement	218 298 029	230 032 947
Total dépenses de fonctionnement	3 520 580 817	3 381 247 824

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre connaît une diminution d'environ **7,4 MF CFP** soit 0,77% par rapport à 2022. On constate les réalisations suivantes :

- 207 343 202 F CFP en « achats et variation des stocks » (+ 6,7 MF par rapport à 2022),
- 585 290 326 F CFP en « services extérieurs » (- 5,6 MF par rapport à 2022),
- 163 148 005 F CFP en « autres services extérieurs » (- 8,5 MF par rapport à 2022).

Chapitre 012 – Charges de personnel

Le montant total des charges de personnel s'élève en 2023 à **1 564 074 984 F CFP**, soit 49,63% des dépenses réelles de fonctionnement du budget principal. La diminution de 8,02% constatée par rapport à 2022 est attribuée principalement à la réorganisation de service (DSAP notamment) et à certains postes vacants pourvus en interne ou non encore pourvus. De plus, une provision de 20 MF a été allouée en relation avec le litige en cours initié par la CAFAT, ce qui représente une dépense non réalisée en 2023.

Chapitre 014 – Atténuation de produits

39 414 145 F CFP ont été exécutés correspondant d'une part à la compensation des frais de mise en recouvrement supportés par la Nouvelle-Calédonie pour la perception des centimes additionnels au bénéfice de la Ville (4% du montant des centimes mis en recouvrement en 2023) pour 27 414 145 F CFP et, d'autre part, au remboursement d'un quart du trop-perçu de FIP fonctionnement de 2018 et 2019 à la Nouvelle-Calédonie pour 12 000 000 F CFP. Il convient de préciser que la Nouvelle-Calédonie participe à niveau égal pour le remboursement de ce trop-perçu.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Représentant 14,78% des dépenses réelles de fonctionnement, ce chapitre, qui enregistre notamment les subventions aux syndicats intercommunaux, à la Caisse des Écoles, au CCAS et aux associations, enregistre en 2023 des dépenses pour un montant total de **465 873 720 F CFP** soit une augmentation de 3 155 894 F CFP par rapport à 2022.

A ces dépenses s'ajoutent des mises à disposition à titre gratuit aux associations pour un montant évalué à 42 MF (installations sportives, terrains, salles, etc.).

Chapitre 66 – Charges financières

En 2023, **88 785 867 F CFP** de charges financières ont été payées (65 201 446 F CFP en 2022). Elles représentent 2,82% des dépenses réelles de fonctionnement.

L'augmentation constatée est principalement due à l'évolution à la hausse des taux d'intérêts contractés avec les organismes prêteurs.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Ce chapitre regroupe des charges pour un montant total de **37 283 628 F CFP** (33 460 548 F CFP en 2022), ce qui représente 1,18% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles se répartissent comme suit :

- Reversements de trop-perçu au titre du CA 2017/2023 : **20 038 237 F CFP**,
- Subvention exceptionnelle à la Caisse Des Écoles : **10 000 000 F CFP**,
- Subventions exceptionnelles aux associations : **3 410 000 F CFP**,
- Autres charges (pénalités, frais de justice, diverses annulations de titres) : **3 835 391 F CFP**.

Chapitre 042 – Dotations aux amortissements et aux provisions

A ce chapitre sont enregistrées les dotations aux amortissements pour **210 389 615 F CFP** ainsi que les mouvements liés aux cessions (sorties d'immobilisations) pour **19 643 332 F CFP**.

Section d'investissement

La section d'investissement regroupe les recettes et les dépenses liées à la réalisation du programme d'investissement de la Ville ainsi que ceux relatifs aux travaux de maintien en l'état de son patrimoine.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'examen des recettes d'investissement de l'exercice budgétaire 2023 fait apparaître un montant de réalisations s'élevant à **873 364 246 F CFP** dont 12 362 940 F CFP d'excédent d'investissement 2022 et 168 960 112 F CFP correspondant à la capitalisation du résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2022.

Évolution des recettes d'investissement de 2019 à 2023 :

	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes	1 663 261 930	1 313 326 397	1 227 513 359	793 218 473	692 041 194
<i>dont emprunt</i>	823 863 963	912 488 067	603 076 372	435 364 022	356 051 429
<i>dont opérations patrimoniales</i>	683 761 725	148 307 268	231 527 164	-	-
Variation annuelle	156,81%	-21,04%	-6,53%	-35,38%	-12,76%
<i>1068 - Excédent de fonctionnement N-1 capitalisé</i>	827 040 806	327 961 094	334 224 910	388 278 626	168 960 112
<i>001 - Excédent d'investissement reporté</i>			36 316 326	-	12 362 940
Total	2 490 302 736	1 641 287 491	1 598 054 595	1 181 497 099	873 364 246

Opération		Budget total 2023	Titre	Reports 2022/2023	Total titré + reporté
10517 PROJET SOCIOCULTUREL STL CA 2017/2021 (AP 2617)	État	53 779 140	14 101 414	23 826 378	37 927 792
	Province Sud	12 533 983		8 839 604	8 839 604
13120 PHOTOVOLTAÏQUE CA 2017/2021 (AP 5220)	État	88 999 197	7 335 567	81 663 630	88 999 197
	Province Sud	26 699 759	14 937 666	11 762 093	26 699 759
Total opérations du Contrat d'Agglomération		182 012 079	36 374 647	126 091 705	162 466 352
0200 EQUIPEMENTS TOUS SERVICES (AP 3918)	Nouvelle-Calédonie	2 500 000			-
	Province Sud	614 483		614 483	614 483
0800 AMENAGEMENTS BATIMENTS COMMUNAUX (AP 4218)	État	10 238 024	9 336 690		9 336 690
1200 AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS (AP 5319)	État	11 390 276		6 507 233	6 507 233
	État			4 500 000	4 500 000
1300 DEVELOPPEMENT DURABLE	1322 Territoire	7 500 000	3 750 000	3 750 000	7 500 000
2100 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	Nouvelle-Calédonie	3 000 000	318 000		318 000
2200 ALEAS METEOROLOGIQUES ET CLIMATIQUES (AP 6222)	État	21 044 102	5 252 914	12 256 802	17 509 716
	Nouvelle-Calédonie	16 870 112	13 496 090	3 374 022	16 870 112
	Opération pour compte de tiers	28 000 000			-
Total opérations récurrentes		101 156 997	32 153 694	31 002 540	63 156 234
12518 POLE SECURITE - GENDARMERIE (AP 3518)	État	35 163 086		35 163 086	35 163 086
13020 AMENAGEMENT VALLEE DE LA COULEE	Nouvelle-Calédonie	5 000 000			-
13321 RENOVATION IOH (AP 6021)	État	8 350 000		8 350 000	8 350 000
13921 CONFORT THERMIQUE DANS LES ECOLES (AP 5921)	Province Sud	26 475 000			-
	ACE	9 302 954			-
	Remboursement trop payé		44 279		44 279
8513 VIDEO PROTECTION (AP 2113)	1332 FIP équipement	25 200 000		25 200 000	25 200 000
Total opérations ponctuelles		109 491 040	44 279	68 713 086	68 757 365
OPNI Opération non individualisée	Remboursement par la SECAL	25 000 000	25 000 000		25 000 000
	Emprunts	355 892 410	356 051 429		356 051 429
	Produits de cessions	15 923 332	15 923 332		15 923 332
Total Opération non individualisée		396 815 742	396 974 761	-	396 974 761
OPFI Opération financière	Virement de la section d'exploitation	186 237 659			-
	Opérations liées aux cessions	113 095 000	3 720 000		3 720 000
	Remboursement du capital des emprunts du BA EAU	12 390 000	12 384 198		12 384 198
	Amortissements	230 000 000	210 389 615		210 389 615
Total Opération financière		541 722 659	226 493 813	-	226 493 813
OPFI Opération financière	001 Excédent d'investissement reporté*	12 362 940	12 362 940		12 362 940
	1068 Excedents de Fonctionnement capitalisés	168 960 112	168 960 112		168 960 112
Total Résultat reporté ou affecté		181 323 052	181 323 052	-	181 323 052
Total recettes d'investissement		1 512 521 569	873 364 246	225 807 331	1 099 171 577

* L'excédent d'investissement reporté (001) ne fait pas l'objet d'un mouvement (titre) mais est pris en compte dans le calcul du résultat de l'exercice.

On observe un recours à l'emprunt maîtrisé, particulièrement en 2022 et 2023 dû à l'achèvement progressif des projets d'investissement engagés dans le cadre du contrat d'agglomération 2017/2023.

Ensuite, le solde du compte 1068 « *Excédent de fonctionnement N-1 capitalisé* » s'est révélé particulièrement faible en 2023 du fait d'un résultat 2022 inférieur aux attentes, entraînant mécaniquement une érosion des ressources propres de la Ville.

Et enfin, de 2019 à 2021, la collectivité a enregistré d'importantes opérations patrimoniales dont celle de la caserne de gendarmerie de Saint-Michel. Cet ajustement était essentiellement motivé par le mécanisme comptable des opérations sous mandat, visant à intégrer les biens dans l'actif de la ville et ainsi régulariser sa situation bilancielle.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

L'examen des dépenses d'investissement de l'exercice budgétaire 2023 fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **1 074 000 615 F CFP**.

Évolution des dépenses d'investissement de 2019 à 2023 :

	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses	2 326 367 918	1 426 870 117	1 721 186 964	1 046 001 790	1 074 000 615
<i>dont remboursement de la dette</i>	<i>374 799 878</i>	<i>416 314 009</i>	<i>434 427 394</i>	<i>426 343 073</i>	<i>418 649 095</i>
<i>dont opérations patrimoniales</i>	<i>683 761 725</i>	<i>148 307 268</i>	<i>231 527 164</i>	-	-
Variation annuelle	52,14%	-38,67%	20,63%	-39,23%	2,68%
<i>001 - Déficit d'investissement N-1 reporté</i>	<i>342 035 866</i>	<i>178 101 048</i>	-	<i>123 132 369</i>	-
Total	2 668 403 784	1 604 971 165	1 721 186 964	1 169 134 159	1 074 000 615

Opération	Budget total 2023	CA 2023	%	Reports 2023/2024	Engagé (mandaté + reporté)	%
10517 PROJET SOCIOCULTUREL STL CA 2017/2021 (AP 2617)	58 336 788	7 082 509	12,14%	33 165 410	40 247 919	68,99%
13120 PHOTOVOLTAIQUE CA 2017/2021 (AP 5220)	177 093 213	127 571 092	72,04%	48 001 092	175 572 184	99,14%
Total Opérations du Contrat d'Agglomération	235 430 001	134 653 601	57,19%	81 166 502	215 820 103	91,67%
0100 ACQUISITIONS FONCIERES	1 925 000		0,00%	1 385 000	1 385 000	71,95%
0200 EQUIPEMENTS TOUS SERVICES (AP 3918)	21 244 405	12 656 002	59,57%	4 573 019	17 229 021	81,10%
0300 AMENAGEMENT PARCS ET DES AIRES DE REPOS (AP 4919)	36 562 690	23 390 136	63,97%	2 613 728	26 003 864	71,12%
0400 AMENAGEMENT CONSEIL DE QUARTIERS (AP 4018)	19 166 974	4 494 250	23,45%	10 451 137	14 945 387	77,97%
0500 MATERIELS DE TRANSPORT (AP 4818)	28 597 199	27 370 949	95,71%	1 165 000	28 535 949	99,79%
0600 REVETEMENTS ROUTIERS (AP 4118)	92 780 692	37 203 388	40,10%	38 596 845	75 800 233	81,70%
0700 EXTENSION RESEAUX ELECTRIQUES	12 835 858	6 881 865	53,61%	953 993	7 835 858	61,05%
0800 AMENAGEMENTS BATIMENTS COMMUNAUX (AP 4218)	39 436 756	31 564 059	80,04%	5 906 364	37 470 423	95,01%
0900 INFORMATIQUE/BUREAUTIQUE TS SERVICES (AP 4518)	34 253 514	27 882 085	81,40%	5 342 472	33 224 557	97,00%
1000 AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS SCOLAIRES (AP 4318)	47 165 908	41 787 521	88,60%	2 976 071	44 763 592	94,91%
1100 AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS CULTURELS (AP 5420)	27 591 373	18 061 356	65,46%	6 902 152	24 963 508	90,48%
1200 AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS (AP 5319)	41 881 667	29 685 992	70,88%	2 571 790	32 257 782	77,02%
1300 DEVELOPPEMENT DURABLE	6 571 456		0,00%	6 571 456	6 571 456	100,00%
1400 AMENAGEMENTS D'ACCESSIBILITE POUR PMR	3 083 620	1 489 940	48,32%	128 737	1 618 677	52,49%
1600 AMENAGEMENTS DES CIMETIERES	1 559 164	1 545 684	99,14%		1 545 684	99,14%
1700 AMENAGEMENTS DE VOIRIE (AP 4418)	12 030 264	4 896 141	40,70%	4 276 049	9 172 190	76,24%
1800 COMMUNICATION	7 610 602	1 361 348	17,89%	4 915 539	6 276 887	82,48%
2100 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	3 000 000	318 000	10,60%		318 000	10,60%
2200 ALEAS METEOROLOGIQUES ET CLIMATIQUES (AP 6222)	154 077 165	114 412 889	74,26%	28 627 322	143 040 211	92,84%
Total Opérations récurrentes (entretien du patrimoine)	591 374 307	385 001 605	65,10%	127 956 674	512 958 279	86,74%
10116 AMENAGEMENT ROUTE DE LA MONTAGNE DES SOURCES	159 000	159 000	100,00%		159 000	100,00%
12518 POLE SECURITE - GENDARMERIE (AP 3518)	14 526 274	3 600 024	24,78%	10 789 013	14 389 037	99,06%
13020 AMENAGEMENT VALLEE DE LA COULEE	6 049 852	5 309 602	87,76%	472 611	5 782 213	95,58%
13321 RENOVATION IOH (AP 6021)	19 716 571	19 714 430	99,99%		19 714 430	99,99%
13421 AMENAGEMENTS ILOT BAILLY	7 000 000		0,00%	6 727 592	6 727 592	96,11%
13521 BASSIN LUDIQUÉ PISCINE (AP 6422)	10 888 373	6 919 343	63,55%	3 964 251	10 883 594	99,96%
13621 CANIPARC	6 136 212	4 860 045	79,20%		4 860 045	79,20%
13821 PLAN DE TRANSITION ENERGETIQUE	291 500	291 500	100,00%		291 500	100,00%
13921 CONFORT THERMIQUE DANS LES ECOLES (AP 5921)	35 473 416	4 230 617	11,93%	29 996 180	34 226 797	96,49%
14122 AMENAGEMENT SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL (AP 6522)	8 150 000	1 466 828	18,00%	682 640	2 149 468	26,37%
6811 AMENAGEMENT MONT GOUMBA (AP 1411)	4 988 238	4 611 938	92,46%		4 611 938	92,46%
8513 VIDEO PROTECTION (AP 2113)	48 284 497	3 410 825	7,06%	2 990 355	6 401 180	13,26%
Total Autres Opérations	161 663 933	54 574 152	33,76%	55 622 642	110 196 794	68,16%
Amortissements des subventions d'équipement	1 024 402	1 024 402	100,00%		1 024 402	100,00%
Remboursement du capital de la dette (Art. 1641)	431 616 226	418 649 095	97,00%	1 645 351	420 294 446	97,38%
Opérations liées aux cessions	478 332	478 332	100,00%		478 332	100,00%
Autres dépenses non-individualisées	13 355 850	4 540 910	34,00%	5 814 940	10 355 850	77,54%
Subventions d'équipement au SIGN	907 428	907 428	100,00%		907 428	100,00%
Subventions d'équipement au SMTU	5 071 090	5 071 090	100,00%		5 071 090	100,00%
Subventions d'équipement à la SECAL	66 600 000	66 600 000	100,00%		66 600 000	100,00%
Autres Subventions d'équipement	5 000 000	2 500 000	50,00%	2 500 000	5 000 000	100,00%
Total Opérations financières et non-individualisées	524 053 328	499 771 257	95,37%	9 960 291	509 731 548	97,27%
Total dépenses d'investissement	1 512 521 569	1 074 000 615	71,01%	274 706 109	1 348 706 724	89,17%

LES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

En fin d'exercice budgétaire, il est établi un état détaillé des restes à réaliser, faisant partie intégrante des résultats du compte administratif.

Opération	RAR en dépenses	RAR en recettes
10517 PROJET SOCIOCULTUREL STL CA 2017/2021 (AP 2617)	33 165 410	
État		23 826 378
Province Sud		8 839 604
13120 PHOTOVOLTAIQUE CA 2017/2021 (AP 5220)	48 001 092	
État		81 663 630
Province Sud		11 762 093
0100 ACQUISITIONS FONCIERES	1 385 000	
0200 EQUIPEMENTS TOUS SERVICES (AP 3918)	4 573 019	
Province Sud		614 483
0300 AMENAGEMENT PARCS ET DES AIRES DE REPOS (AP 4919)	2 613 728	
0400 AMENAGEMENT CONSEIL DE QUARTIERS (AP 4018)	10 451 137	
0500 MATERIELS DE TRANSPORT (AP 4818)	1 165 000	
0600 REVETEMENTS ROUTIERS (AP 4118)	38 596 845	
0700 EXTENSION RESEAUX ELECTRIQUES	953 993	
0800 AMENAGEMENTS BATIMENTS COMMUNAUX (AP 4218)	5 906 364	
0900 INFORMATIQUE/BUREAUTIQUE TS SERVICES (AP 4518)	5 342 472	
1000 AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS SCOLAIRES (AP 4318)	2 976 071	
1100 AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS CULTURELS (AP 5420)	6 902 152	
1200 AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS (AP 5319)	2 571 790	
État		6 507 233
Agence Nationale du Sport		4 500 000
1300 DEVELOPPEMENT DURABLE	6 571 456	
Nouvelle-Calédonie		3 750 000
1400 AMENAGEMENTS D'ACCESSIBILITE POUR PMR	128 737	
1700 AMENAGEMENTS DE VOIRIE (AP 4418)	4 276 049	
1800 COMMUNICATION	4 915 539	
2200 ALEAS METEOROLOGIQUES ET CLIMATIQUES (AP 6222)	28 627 322	
État		12 256 802
Nouvelle-Calédonie		3 374 022
12518 POLE SECURITE - GENDARMERIE (AP 3518)	10 789 013	
État		35 163 086
13020 AMENAGEMENT VALLEE DE LA COULEE	472 611	
13321 RENOVATION IOH (AP 6021)		8 350 000
13421 AMENAGEMENTS ILOT BAILLY	6 727 592	
13521 BASSIN LUDIQUE PISCINE (AP 6422)	3 964 251	
13921 CONFORT THERMIQUE DANS LES ECOLES (AP 5921)	29 996 180	
14122 AMENAGEMENT SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL (AP 6522)	682 640	
8513 VIDEO PROTECTION (AP 2113)	2 990 355	
Nouvelle-Calédonie (FIP Équipement)		25 200 000
Remboursement du capital de la dette (Art. 1641)	1 645 351	
Autres dépenses non-individualisées	5 814 940	
Autres Subventions d'équipement	2 500 000	
Total RAR 2023/2024	274 706 109	225 807 331

Récapitulatif

Fonctionnement

<i>Recettes réelles et d'ordre</i>	3 771 050 478 F
<i>Dépenses réelles et d'ordre</i>	<u>3 381 247 824 F</u>
<i>Solde de gestion (section de fonctionnement)</i>	389 802 654 F

<i>Solde de la section de fonctionnement (I)</i>	389 802 654 F
---	----------------------

Investissement

<i>Recettes réelles et d'ordre</i>	692 041 194 F
<i>Dépenses réelles et d'ordre</i>	<u>1 074 000 615 F</u>
<i>Solde de gestion (section d'investissement)</i>	- 381 959 421 F

<i>Résultat d'investissement 2022 reporté</i>	12 362 940 F
---	---------------------

<i>Affectation de l'excédent de fonctionnement 2022</i>	168 960 112 F
---	----------------------

<i>Restes à réaliser en recettes d'investissement</i>	225 807 331 F
<i>Restes à réaliser en dépenses d'investissement</i>	<u>274 706 109 F</u>
<i>Solde des Restes à réaliser</i>	- 48 898 778 F

<i>Solde de la section d'investissement (II)</i>	- 249 535 147 F
---	------------------------

<i>Résultat définitif 2023 (I+II)</i>	140 267 507 F
--	----------------------

BALANCE BUDGET ANNEXE EAU

La balance des mouvements permet de résumer le compte administratif du budget annexe Eau, créée en 2012 conformément à l'arrêté du 11 décembre 2009, par grandes masses et par section.

I - Les mouvements réels qui ne retiennent que les recettes et dépenses donnant lieu à des paiements ou des encaissements.

I - Mouvements réels	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	76 169 719	55 640 957	20 528 762
Section d'investissement	69 204 709	112 267 165	- 43 062 456
TOTAUX	145 374 428	167 908 122	- 22 533 694

II - Les mouvements d'ordre dont le total des opérations doit toujours être équilibré (à ce titre, le total des dépenses de fonctionnement équivaut au total des recettes d'investissement et le total des recettes de fonctionnement correspond au total des dépenses d'investissement).

II - Mouvements d'ordre	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	6 852 728	13 875 031	- 7 022 303
Section d'investissement	13 875 031	6 852 728	7 022 303
TOTAUX	20 727 759	20 727 759	-

III - Les affectations de résultat de l'exercice 2022 qui sont prises en compte en 2023.

III - Affectation de résultat	Réalisation		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	-	-	-
Section d'investissement	18 992 606	39 439 125	- 20 446 519
TOTAUX	18 992 606	39 439 125	- 20 446 519

IV - Les résultats de clôture de l'exercice 2023 avant prise en compte des restes à réaliser.

IV - Résultat de clôture	Réalisation		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	83 022 447	69 515 988	13 506 459
Section d'investissement	102 072 346	158 559 018	- 56 486 672
TOTAUX	185 094 793	228 075 006	- 42 980 213

V - Les restes à réaliser de la section d'investissement. Issus de la comptabilité d'engagement, les restes à réaliser représentent les dépenses engagées non mandatées, ainsi que les recettes certaines non constatées par l'émission d'un titre à la fin de l'exercice.

V - Restes à réaliser	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section d'investissement	114 662 426	45 987 770	68 674 656
TOTAUX	114 662 426	45 987 770	68 674 656

VI - Les résultats définitifs 2023 tenant compte des restes à réaliser.

VI - Résultat définitif	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	83 022 447	69 515 988	13 506 459
Section d'investissement	216 734 772	204 546 788	12 187 984
TOTAUX	299 757 219	274 062 776	25 694 443



Section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

L'examen des recettes de fonctionnement fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **83 022 447 F CFP**.

Chapitre	Réalisations 2022	Réalisations 2023
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 371 729	1 491 381
75 - Autres produits de gestion courante	74 545 240	74 359 051
77 - Produits exceptionnels	3 699 087	319 287
Total recettes réelles de fonctionnement	79 616 056	76 169 719
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 852 728	6 852 728
Total recettes d'ordre de fonctionnement	6 852 728	6 852 728
Total recettes de fonctionnement	86 468 784	83 022 447

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses

A ce chapitre sont constatés les droits d'occupation du domaine public pour **1 491 381 F CFP**.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Ce chapitre, représentant près de 97% des recettes réelles de fonctionnement, enregistre les redevances d'eau, les droits d'accès au réseau et la vente d'eau « en gros » au délégataire.

Chapitre 77 – Produits Exceptionnels

A ce chapitre sont enregistrées des pénalités perçues à la suite de retards dans l'exécution des marchés pour **319 287 F CFP**.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Des titres pour un montant total de **6 852 728 F CFP** ont été émis en 2023 à l'article « 777 – *Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat* ». Il s'agit d'une opération interne obligatoire de reprise dans le compte de résultat de subventions d'investissement perçues dans le cadre de travaux réalisés sur les réseaux d'adduction en eau.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'examen des dépenses de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2023 fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **69 515 988 F CFP**.

Chapitre	Réalisations 2022	Réalisations 2023
011 - Charges à caractère général	39 948 621	38 039 886
012 - Charges de personnel	8 620 219	8 620 219
66 - Charges financières	5 032 307	8 980 852
Total dépenses réelles de fonctionnement	53 601 147	55 640 957
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	13 875 031	13 875 031
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	13 875 031	13 875 031
Total réelles de fonctionnement	67 476 178	69 515 988

Chapitre 011 – Charges à caractère général

A ce chapitre sont enregistrés l'achat d'eau au SIGN, l'entretien et les réparations des réseaux d'adduction d'eau et divers frais d'étude concernant la Délégation de Service Public de l'eau et l'actualisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable.

Chapitre 012 – Charges de personnel

Des dépenses pour un montant de **8 620 219 F CFP** ont été réalisées pour prendre en compte la part de la masse salariale des agents, destinée au service de la gestion de l'eau. Réciproquement, cette somme figure en recettes de fonctionnement, à l'article « 70841 – Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes » du budget principal.

Chapitre 66 – Charges financières

Un mandat d'un montant de **8 980 852 F CFP** a été émis en règlement des intérêts d'emprunt. Réciproquement, cette somme figure en recettes de fonctionnement, à l'article « 76233 – Par les budgets annexes des régies à autonomie financière » du budget principal l'emprunt étant comptabilisé sur celui-ci.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Le montant de la dotation aux amortissements pour la dépréciation des valeurs patrimoniales s'élève à la somme de **13 875 031 F CFP**.



Section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'examen des recettes d'investissement fait apparaître un montant de réalisations s'élevant à **102 072 346 F CFP**. Ce montant inclut une somme de 18 992 606 F CFP correspondant au résultat excédentaire de fonctionnement 2022 capitalisé.

Opération		Budget total	Titre	Reports 2023/2024	Total titré + reporté
10617 RESERVOIR DE PDF LIMOUSIN CA 2017/2021 (AP 2717)	1321 Etat et établissements nationaux	16 507 078	3 854 044	12 653 033	16 507 077
	1323 Provinces	4 952 123		4 952 123	4 952 123
12018 RESERVOIR DE ROBINSON CA 2017/2022 (AP 3317)	1321 Etat et établissements nationaux	4 644 652	4 644 652	14 766 293	19 410 945
	1323 Provinces	1 393 396		5 823 283	5 823 283
12818 RENF.AEP COL DE PLUM CA 2017/2022 (AP 4718)	1321 Etat et établissements nationaux	64 507 100		65 350 000	65 350 000
	1323 Provinces	19 305 000	8 440 176	11 117 694	19 557 870
Total Opérations du Contrat d'Agglomération		111 309 349	16 938 872	114 662 426	131 601 298
OPNI Opération non individualisée	Emprunts	52 265 837	52 265 837		52 265 837
OPFI Opération financière	Virement de la section de fonctionnement	15 725			-
OPFI Opération financière	Amortissements	33 520 785	13 875 031		13 875 031
OPFI Opération financière	Excédent de fonctionnement N-1 capitalisé	18 992 606	18 992 606		18 992 606
Total Opérations financières et non-individualisées		104 794 953	85 133 474	-	85 133 474
Total général		216 104 302	102 072 346	114 662 426	216 734 772

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

L'examen des dépenses d'investissement fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **158 559 018 F CFP**.

Opération	Budget total	Réalisé total	%	Reports 2023/2024	Engagé (Mandaté + Reporté)	%
10617 RESERVOIR DE PDF LIMOUSIN CA 2017/2022 (AP 2717)	3 355 773	3 272 822	97,53%		3 272 822	97,53%
12018 RESERVOIR DE ROBINSON CA 2017/2022 (AP 3317)	9 783 868	9 274 777	94,80%	106 000	9 380 777	95,88%
12818 RENF.AEP COL DE PLUM CA 2017/2022 (AP 4718)	109 198 479	57 908 216	53,03%	45 502 756	103 410 972	94,70%
Total Opération du Contrat d'Agglomération 2017/2022	122 338 120	70 455 815	57,59%	45 608 756	116 064 571	94,87%
12217 RENFORCEMENT ET EXTENSION DE RESEAU	22 234 380	19 441 262	87,44%	379 014	19 820 276	89,14%
Total Opérations récurrentes (entretien du patrimoine)	22 234 380	19 441 262	87,44%	379 014	19 820 276	89,14%
Opération financière - Remboursement du capital de la dette	6 300 000	5 654 767	89,76%		5 654 767	89,76%
Opération financière - Remboursement du capital de la dette au budget principal	12 390 000	12 384 198	99,95%		12 384 198	99,95%
Opération non individualisée - Études et travaux divers	6 549 948	4 331 123	66,12%		4 331 123	66,12%
Opération non individualisée - Amortissement de subventions	6 852 729	6 852 728	100,00%		6 852 728	100,00%
Total Opérations financières et non individualisées	32 092 677	29 222 816	91,06%	-	29 222 816	91,06%
Opération financière - Déficit d'investissement reporté*	39 439 125	39 439 125	100,00%		39 439 125	100,00%
Total général	216 104 302	158 559 018	73,37%	45 987 770	204 546 788	94,65%

* Le déficit d'investissement reporté (001) ne fait pas l'objet d'un mouvement (mandat) mais est pris en compte dans le calcul du résultat de l'exercice.

LES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

En fin d'exercice budgétaire, il est établi un état détaillé des restes à réaliser, faisant partie intégrante des résultats du compte administratif.

Opérations	RAR en dépenses	RAR en recettes
10617 RESERVOIR DE PDF LIMOUSIN CA 2017/2022 (AP 2717)		
Subvention de l'État		12 653 033
Subvention de la province Sud		4 952 123
12018 RESERVOIR DE ROBINSON CA 2017/2022 (AP 3317)	106 000	
Subvention de l'État		14 766 293
Subvention de la province Sud		5 823 283
12217 RENFORCEMENT ET EXTENSION DE RESEAU	379 014	
12818 RENF.AEP COL DE PLUM CA 2017/2022 (AP 3317)	45 502 756	
Subvention de l'État		65 350 000
Subvention de la province Sud		11 117 694
Total RAR 2020/2021	45 987 770	114 662 426

Récapitulatif

Fonctionnement

Recettes réelles et d'ordre	83 022 447 F
Dépenses réelles et d'ordre	<u>69 515 988 F</u>
Solde de gestion (section de fonctionnement)	13 506 459 F

Solde de la section de fonctionnement (I)	13 506 459 F
--	---------------------

Investissement

Recettes réelles et d'ordre	83 079 740 F
Dépenses réelles et d'ordre	<u>119 119 893 F</u>
Solde de gestion (section d'investissement)	- 36 040 153 F

Résultat d'investissement 2022 reporté	- 39 439 125 F
Affectation de l'excédent de fonctionnement 2022	18 992 606 F

Restes à réaliser en recettes d'investissement	114 662 426 F
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	<u>45 987 770 F</u>
Solde des Restes à réaliser	68 674 656 F

Solde de la section d'investissement (II)	12 187 984 F
--	---------------------

Résultat définitif 2023 (I+II)	25 694 443 F
---------------------------------------	---------------------

BALANCE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

La balance des mouvements permet de résumer le compte administratif du budget annexe Assainissement, créé en 2012 conformément à l'arrêté du 11 décembre 2009, par grandes masses et par section.

Elle met en évidence :

I - Les mouvements réels qui ne retiennent que les recettes et dépenses donnant lieu à des paiements ou des encaissements.

I - Mouvements réels	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	87 586 294	70 656 425	16 929 869
Section d'investissement	24 342 404	114 175 890	- 89 833 486
TOTAUX	111 928 698	184 832 315	- 72 903 617

II - Les mouvements d'ordre dont le total des opérations doit toujours être équilibré (à ce titre, le total des dépenses de fonctionnement équivaut au total des recettes d'investissement et le total des recettes de fonctionnement correspond au total des dépenses d'investissement).

II - Mouvements d'ordre	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	4 792 829	900 305	3 892 524
Section d'investissement	900 305	4 792 829	- 3 892 524
TOTAUX	5 693 134	5 693 134	-

III - Les affectations de résultat de l'exercice 2022 qui sont prises en compte en 2023.

III - Affectation de résultat	Réalisation		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	-	-	-
Section d'investissement	40 684 724	-	40 684 724
TOTAUX	40 684 724	-	40 684 724

IV - Les résultats de clôture de l'exercice 2023 avant prise en compte des restes à réaliser.

IV - Résultat de clôture	Réalisation		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	92 379 123	71 556 730	20 822 393
Section d'investissement	65 927 433	118 968 719	- 53 041 286
TOTAUX	158 306 556	190 525 449	- 32 218 893

V - Les restes à réaliser de la section d'investissement. Issus de la comptabilité d'engagement, les restes à réaliser représentent les dépenses engagées non mandatées, ainsi que les recettes certaines non constatées par l'émission d'un titre à la fin de l'exercice.

V - Restes à réaliser	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section d'investissement	31 921 595	10 389 009	21 532 586
TOTAUX	31 921 595	10 389 009	21 532 586

VI - Les résultats définitifs 2023 tenant compte des restes à réaliser.

VI - Résultat définitif	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	92 379 123	71 556 730	20 822 393
Section d'investissement	97 849 028	129 357 728	- 31 508 700
TOTAUX	190 228 151	200 914 458	- 10 686 307

 **Section de fonctionnement****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

L'examen des recettes de fonctionnement fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **92 379 123 F CFP**.

Chapitre	Réalisations 2022	Réalisations 2023
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	96 765 528	87 051 284
77 - Produits exceptionnels	117 654	535 010
Total recettes réelles de fonctionnement	96 883 182	87 586 294
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 792 829	4 792 829
Total recettes d'ordre de fonctionnement	4 792 829	4 792 829
Total recettes de fonctionnement	101 676 011	92 379 123

Chapitre 70 – Produits des services du domaine

La redevance d'assainissement, versée par la Calédonienne Des Eaux, a apporté à la Ville une recette de **87 051 284 F CFP**.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels

En 2023, la Ville a titré pour **535 010 F CFP** de pénalités de retard d'exécution de marchés publics.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Des titres pour un montant total de **4 792 829 F CFP** ont été émis à l'article « 777 – *Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat* ». Il s'agit d'opérations internes obligatoires de reprise dans le compte de résultat de subventions d'investissement perçues dans le cadre de travaux réalisés sur les réseaux d'assainissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'examen des dépenses de fonctionnement fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **71 556 730 F CFP**.

Chapitre	Réalisations 2022	Réalisations 2023
011 - Charges à caractère général	43 953 009	46 699 284
012 - Charges de personnel	23 448 891	23 800 624
66 - Charges financières	176 631	156 517
67 - Charges exceptionnelles	52 492	-
Total dépenses réelles de fonctionnement	67 631 023	70 656 425
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	900 305	900 305
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	900 305	900 305
Total dépenses de fonctionnement	68 531 328	71 556 730

Chapitre 011 – Charges à caractère général

A ce chapitre sont enregistrés les entretiens de la station d'épuration, des postes de relevage et des réseaux d'assainissement, le pompage et le curage des réseaux ou regards, les analyses d'eau ainsi que le remboursement de certaines dépenses (eau, électricité, carburant ...) prises en charge par le budget principal. Les réalisations augmentent de 2,7 MF qui s'explique par le rattrapage en 2023 de la facturation par la CDE de prestations survenues en 2021 et 2022.

Chapitre 012 – Charges de personnel

Une dépense de **23 800 624 F CFP** a été constatée à cet article pour prendre en compte la part de la masse salariale des agents, affectés au service de la gestion de l'assainissement. Réciproquement, une somme identique figure en recettes de fonctionnement, à l'article « 70841 – Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes » du budget principal.

Chapitre 66 – Charges financières

156 517 F CFP ont été émis en règlement des intérêts d'emprunt.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Le montant de la dotation aux amortissements pour la dépréciation des valeurs patrimoniales s'élève à la somme de **900 305 F CFP**.



Section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'examen des recettes d'investissement fait apparaître un montant de réalisations s'élevant à **65 927 433 F CFP** incluant une somme de 33 144 683 F CFP correspondant à la capitalisation du résultat excédentaire de fonctionnement provenant de l'exercice 2022 auxquels viennent s'ajouter 7 540 041 F CFP de résultat d'investissement excédentaire provenant de l'exercice 2022.

Opération		Budget total	Titré	Reports 2023/2024	Total titré + reporté
14022 ASSAINISSEMENT RUE MIKI MIKI CA 2017/2021 (AP 6122)	13118 État	25 061 031	13 606 687	11 454 344	25 061 031
1900 ASSAINISSEMENT DIVERS SECTEURS (AP 5019)	FIP Équipement	26 207 047		20 467 251	20 467 251
Total Opérations non-individualisées		51 268 078	13 606 687	31 921 595	45 528 282
OPFI Opération non-individualisée	Emprunts	10 735 717	10 735 717		10 735 717
OPFI Opération financière	Virement de la section de fonctionnement	14 006 859			-
OPFI Opération financière	Amortissements	13 650 346	900 305		900 305
OPFI Opération financière	001 Excédent d'investissement reporté	7 540 041	7 540 041		7 540 041
OPFI Opération financière	1068 Excédent de fonctionnement N-1 capitalisé	33 144 683	33 144 683		33 144 683
Total Opérations financières et non individualisées		79 077 646	52 320 746	-	52 320 746
Total général		130 345 724	65 927 433	31 921 595	97 849 028

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

L'examen des dépenses d'investissement de l'exercice budgétaire 2023 fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **118 968 719 F CFP**.

Opération	Budget total	Réalisé total	%	Reports 2022/2023	Engagé (Mandaté + Reporté)	%
14022 ASSAINISSEMENT RUE MIKI MIKI CA 2017/2021 (AP 6122)	18 541 844	18 028 997	97,23%	118 425	18 147 422	97,87%
1900 - ASSAINISSEMENT DIVERS SECTEUR (AP 5019)	105 951 051	95 111 791	89,77%	10 270 584	105 382 375	99,46%
Total Opérations récurrentes (entretien du patrimoine)	124 492 895	113 140 788	90,88%	10 389 009	123 529 797	99,23%
Opération financière - 1687 Remboursement du capital de la dette	1 060 000	1 035 102	97,65%		1 035 102	97,65%
Opération non individualisée - Amortissement de subventions	4 792 829	4 792 829	100,00%		4 792 829	100,00%
Total Opérations financières et non individualisées	5 852 829	5 827 931	99,57%	-	5 827 931	99,57%
Total général	130 345 724	118 968 719	91,27%	10 389 009	129 357 728	99,24%

LES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

En fin d'exercice budgétaire, il est établi un état détaillé des restes à réaliser, faisant partie intégrante des résultats du compte administratif.

Opérations	RAR en dépenses	RAR en recettes
14022 ASSAINISSEMENT RUE MIKI MIKI CA 2017/2021	118 425	-
État		11 454 344
1900 ASSAINISSEMENT DIVERS SECTEURS	10 270 584	-
FIP Équipement		20 467 251
Total RAR	10 389 009	31 921 595

Récapitulatif

Fonctionnement

Recettes réelles et d'ordre	92 379 123 F
Dépenses réelles et d'ordre	<u>71 556 730 F</u>
Solde de gestion (section de fonctionnement)	20 822 393 F

Solde de la section de fonctionnement (I)	20 822 393 F
--	---------------------

Investissement

Recettes réelles et d'ordre	25 242 709 F
Dépenses réelles et d'ordre	<u>118 968 719 F</u>
Solde de gestion (section d'investissement)	- 93 726 010 F

Résultat d'investissement 2022 reporté	7 540 041 F
Affectation de l'excédent de fonctionnement 2022	33 144 683 F

Restes à réaliser en recettes d'investissement	31 921 595 F
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	<u>10 389 009 F</u>
Solde des Restes à réaliser	21 532 586 F

Solde de la section d'investissement (II)	- 31 508 700 F
--	-----------------------

Résultat définitif 2023 (I+II)	- 10 686 307 F
---------------------------------------	-----------------------

BALANCE BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

La balance des mouvements permet de résumer le compte administratif du budget annexe Ordures Ménagères, créé en 2012 conformément à l'arrêté du 11 décembre 2009, par grandes masses et par section.

Elle met en relief :

I - Les mouvements réels qui ne retiennent que les recettes et dépenses donnant lieu à des paiements ou des encaissements.

I - Mouvements réels	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	332 054 240	341 182 270	- 9 128 030
Section d'investissement	-	3 483 646	- 3 483 646
TOTAUX	332 054 240	344 665 916	- 12 611 676

II - Les mouvements d'ordre dont le total des opérations doit toujours être équilibré (à ce titre, le total des dépenses de fonctionnement équivaut au total des recettes d'investissement et le total des recettes de fonctionnement correspond au total des dépenses d'investissement).

II - Mouvements d'ordre	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	1 197 326	5 950 182	- 4 752 856
Section d'investissement	5 950 182	1 197 326	4 752 856
TOTAUX	7 147 508	7 147 508	-

III - Les affectations de résultat de l'exercice 2022 qui sont prises en compte en 2023.

III - Affectation de résultat	Réalisation		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	2 776 506	-	2 776 506
Section d'investissement	3 085 620	1 806 824	1 278 796
TOTAUX	5 862 126	1 806 824	4 055 302

IV - Les résultats de clôture de l'exercice 2023 avant prise en compte des restes à réaliser.

IV - Résultat de clôture	Réalisation		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	336 028 072	347 132 452	- 11 104 380
Section d'investissement	9 035 802	6 487 796	2 548 006
TOTAUX	345 063 874	353 620 248	- 8 556 374

V - Les restes à réaliser de la section d'investissement. Issus de la comptabilité d'engagement, les restes à réaliser représentent les dépenses engagées non mandatées, ainsi que les recettes certaines non constatées par l'émission d'un titre à la fin de l'exercice.

V - Restes à réaliser	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section d'investissement	-	-	-
TOTAUX	-	-	-

VI - Les résultats définitifs 2023 tenant compte des restes à réaliser.

VI - Résultat définitif	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	336 028 072	347 132 452	- 11 104 380
Section d'investissement	9 035 802	6 487 796	2 548 006
TOTAUX	345 063 874	353 620 248	- 8 556 374

Section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

L'examen des recettes de fonctionnement fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **336 028 072 F CFP** auxquels viennent s'ajouter 2 776 506 F CFP de résultat d'exploitation excédentaire provenant de l'exercice 2022.

Chapitre	Réalisations 2022	Réalisations 2023
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	334 169 165	331 809 240
77 - Produits exceptionnels	12 299 820	245 000
78 - Reprises sur provisions	-	-
Total recettes réelles de fonctionnement	346 468 985	332 054 240
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 197 326	1 197 326
Total recettes d'ordre de fonctionnement	1 197 326	1 197 326
Total Recettes réelles de fonctionnement	347 666 311	333 251 566
<i>002 - Excédent d'exploitation reporté</i>	<i>11 453 609</i>	<i>2 776 506</i>
Total recettes de fonctionnement (avec résultat reporté)	359 119 920	336 028 072

Chapitre 70 – Ventes de produits fabriqués, prestations de services

A ce chapitre sont enregistrés les produits de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels

A ce chapitre sont enregistrés 245 000 F CFP de remboursements par les administrés des frais de remplacement des bacs détériorés par l'abonné ou volés. (Prise en charge à 50% par l'abonné et le reste par la ville).

En 2022, le budget des ordures ménagères a bénéficié d'une subvention d'équilibre pour compenser le déficit structurel qui le caractérise. Pour l'exercice 2023, les efforts constants de maîtrise des dépenses auront permis d'éviter de recourir à une subvention d'équilibre.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Des titres pour un montant total de **1 197 326 F CFP** ont été émis à l'article « *777 – Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat* ». Il s'agit d'une opération interne obligatoire de reprise dans le compte de résultat de subventions d'investissement.

Chapitre 002 – Excédent d'exploitation reporté

2 776 506 F CFP de résultat d'exploitation 2022 reporté sont inscrits à l'article « *002 - Résultat d'exploitation reporté* » qui ne fait pas l'objet de mouvement sur l'exercice mais dont il faut tenir compte pour calculer le résultat de l'exercice.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'examen des dépenses de fonctionnement fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **347 132 452 F CFP**.

Chapitre	Réalisations 2022	Réalisations 2023
011 - Charges à caractère général	330 452 489	325 644 484
012 - Charges de personnel	15 549 173	14 650 186
67 - Charges exceptionnelles	1 305 950	887 600
68 - Dotations aux provisions	-	-
Total dépenses réelles de fonctionnement	347 307 612	341 182 270
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	5 950 182	5 950 182
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	5 950 182	5 950 182
Total dépenses de fonctionnement	353 257 794	347 132 452

Section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'examen des recettes d'investissement fait apparaître un montant de réalisations s'élevant à **9 035 802 F CFP** incluant une somme de 3 085 620 F CFP correspondant à la capitalisation du résultat excédentaire de fonctionnement provenant de l'exercice 2022.

Opération		Budget total	Titré	Reports 2023/2024	Total titré + reporté
OPFI Opération financière	Virement de la section de fonctionnement	3 949 818	-	-	-
OPFI Opération financière	Amortissements	5 950 182	5 950 182	-	5 950 182
OPFI Opération financière	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 085 620	3 085 620	-	3 085 620
Total Opérations financières et non-individualisées		12 985 620	9 035 802	-	9 035 802
Total général		12 985 620	9 035 802	-	9 035 802

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

L'examen des dépenses d'investissement fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **6 487 796 F CFP**.

Opération	Budget total	Réalisé total	%	Reports 2022/2023	Engagé (Mandaté + Reporté)	%
10416 OPTIMISATION DE LA GESTION DES DECHETS	3 678 796	3 483 646	94,70%	-	3 483 646	94,70%
Total Opérations récurrentes (entretien du patrimoine)	3 678 796	3 483 646	94,70%	-	3 483 646	94,70%
Opération non individualisée - Amortissement de subventions	7 500 000	1 197 326	15,96%	-	1 197 326	15,96%
Total Opérations non individualisées	7 500 000	1 197 326	15,96%	-	1 197 326	15,96%
Opération financière - Déficit d'investissement reporté	1 806 824	1 806 824	100,00%	-	1 806 824	100,00%
Total Opérations non individualisées	1 806 824	1 806 824	100,00%	-	1 806 824	100,00%
Total général	12 985 620	6 487 796	49,96%	-	6 487 796	49,96%

LES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

Aucun reste à réaliser 2023/2024 n'est constaté.

Résultat définitif

Fonctionnement

Recettes réelles et d'ordre	333 251 566 F
Dépenses réelles et d'ordre	<u>347 132 452 F</u>
Solde de gestion (section de fonctionnement)	- 13 880 886 F

Affectation de l'excédent de fonctionnement 2022 **2 776 506 F**

Solde de la section de fonctionnement (I) - 11 104 380 F

Investissement

Recettes réelles et d'ordre	5 950 182 F
Dépenses réelles et d'ordre	<u>4 680 972 F</u>
Solde de gestion (section d'investissement)	1 269 210 F

Résultat d'investissement 2022 reporté **- 1 806 824 F**

Affectation de l'excédent de fonctionnement 2022 **3 085 620 F**

Restes à réaliser en recettes d'investissement 0 F

Restes à réaliser en dépenses d'investissement 0 F

Solde des Restes à réaliser - 0 F

Solde de la section d'investissement (II) 2 548 006 F

Résultat définitif 2023 (I+II) - 8 556 374 F

BALANCE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZI LA COULEE TR4

La balance des mouvements permet de résumer le compte administratif du budget annexe Lotissement ZI La Coulee Tr 4, crée en 2018.

Elle met en relief :

I - Les mouvements réels qui ne retiennent que les recettes et dépenses donnant lieu à des paiements ou des encaissements.

I - Mouvements réels	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	-	593 350	-
Section d'investissement	-	2 263 685	-
TOTAUX	-	2 857 035	-

II - Les mouvements d'ordre dont le total des opérations doit toujours être équilibré (à ce titre, le total des dépenses de fonctionnement équivaut au total des recettes d'investissement et le total des recettes de fonctionnement correspond au total des dépenses d'investissement).

II - Mouvements d'ordre	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	594 431	-	594 431
Section d'investissement	-	594 431	-
TOTAUX	594 431	594 431	-

III - Les affectations de résultat de l'exercice 2022 qui sont prises en compte en 2023.

III - Affectation de résultat	Réalisation		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	-	-	-
Section d'investissement	20 571 102	-	20 571 102
TOTAUX	20 571 102	-	20 571 102

IV - Les résultats de clôture de l'exercice 2023 avant prise en compte des restes à réaliser.

IV - Résultat de clôture	Réalisation		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	594 431	593 350	1 081
Section d'investissement	20 571 102	2 858 116	17 712 986
TOTAUX	21 165 533	3 451 466	17 714 067

V - Les restes à réaliser de la section d'investissement. Issus de la comptabilité d'engagement, les restes à réaliser représentent les dépenses engagées non mandatées, ainsi que les recettes certaines non constatées par l'émission d'un titre à la fin de l'exercice.

V- Restes à réaliser	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section d'investissement	-	-	-
TOTAUX	-	-	-

VI - Les résultats définitifs 2022 tenant compte des restes à réaliser.

VI - Résultat définitif	Réalizations		Solde
	Recettes	Dépenses	
Section de fonctionnement	594 431	593 350	1 081
Section d'investissement	20 571 102	2 858 116	17 712 986
TOTAUX	21 165 533	3 451 466	17 714 067

Section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

L'examen des recettes de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2023 fait apparaître un montant de réalisation de 594 431 F CFP à l'article « 7133 – Variation des en-cours de production de biens » correspondant à la variation de stock sorti par opération d'ordre budgétaire.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'examen des dépenses de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2023 fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **593 350 F CFP** correspondant au remboursement des intérêts d'emprunt.

Chapitre	Réalisations 2022	Réalisations 2023
66 - Charges financières	656 066	593 350
Total dépenses réelles de fonctionnement	656 066	593 350
Total dépenses de fonctionnement	656 066	593 350
<i>002 - Déficit d'exploitation reporté</i>	<i>1 424 919</i>	
Total dépenses de fonctionnement (avec résultat reporté)	2 080 985	593 350

RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'examen des recettes d'investissement de l'exercice budgétaire 2023 ne fait apparaître aucune réalisation, il convient toutefois de tenir compte de 20 571 102 F CFP de résultat d'investissement excédentaire provenant de l'exercice 2022.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

L'examen des dépenses d'investissement de l'exercice budgétaire 2023 fait apparaître une somme de réalisations s'élevant à **2 858 116 F CFP**.

Opération	Budget total	Réalisé total	%	Reports 2022/2023	Engagé (Mandaté + Reporté)	%
Opération financière - 1641 Remboursement du capital de la dette	2 300 000	2 263 685	98,42%	-	2 263 685	98,42%
Opération financière - Transfert vers la section de fonctionnement - Sorties des stocks provisoires	800 000	594 431	74,30%	-	594 431	74,30%
Total Opérations financières	3 100 000	2 858 116	92,20%	-	2 263 685	73,02%
Total général	3 100 000	2 858 116	92,20%	-	2 858 116	92,20%

Résultat définitif

Fonctionnement

Recettes réelles et d'ordre	594 431 F
Dépenses réelles et d'ordre	<u>593 350 F</u>
Solde de gestion (section de fonctionnement)	1 081 F

Solde de la section de fonctionnement (I)	1 081 F
--	----------------

Investissement

Recettes réelles et d'ordre	0 F
Dépenses réelles et d'ordre	<u>2 858 116 F</u>
Solde de gestion (section d'investissement)	- 2 858 116 F

Résultat d'investissement 2022 reporté	20 571 102 F
--	---------------------

Solde de la section d'investissement (II)	17 712 986 F
--	---------------------

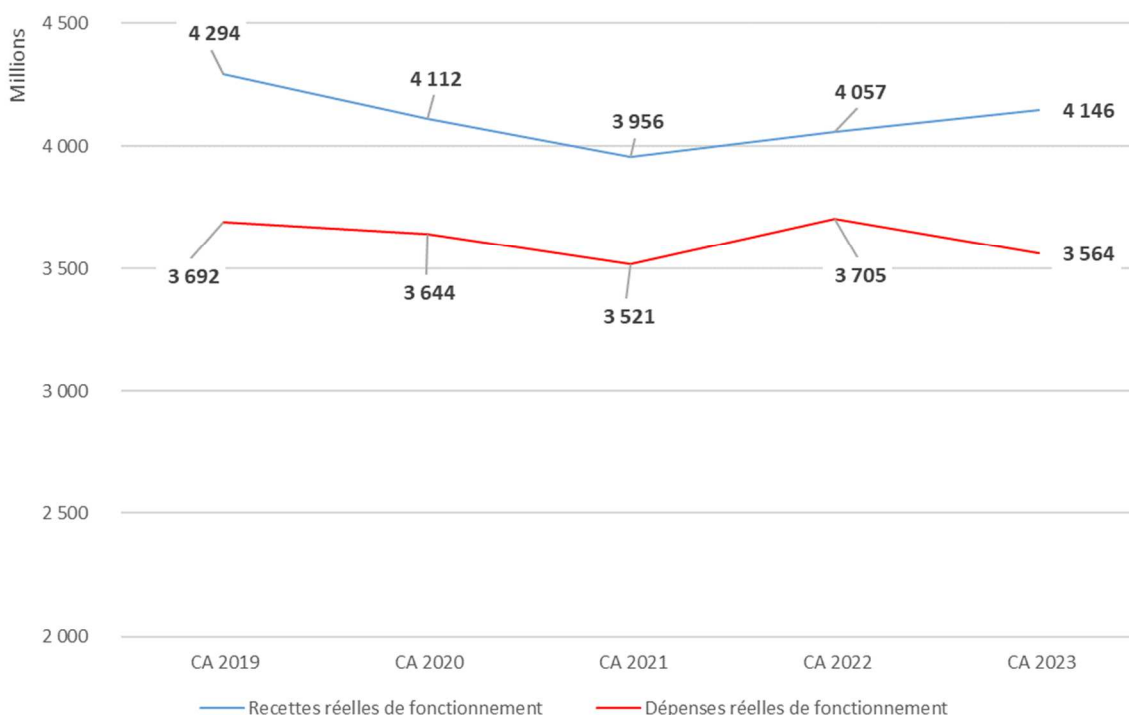
Résultat définitif 2023 (I+II)	17 714 067 F
---------------------------------------	---------------------

ÉLÉMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

De 2019 à 2021, les recettes réelles de fonctionnement ont diminué de 338 MF CFP soit 7,88% avant de s'améliorer légèrement en 2022 et 2023.

Parallèlement les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué de 171 MF CFP sur la même période, soit 4,64%. En 2022 elles ont augmenté de 184 MF CFP notamment du fait de l'augmentation des charges salariales et de la participation au SMTU.

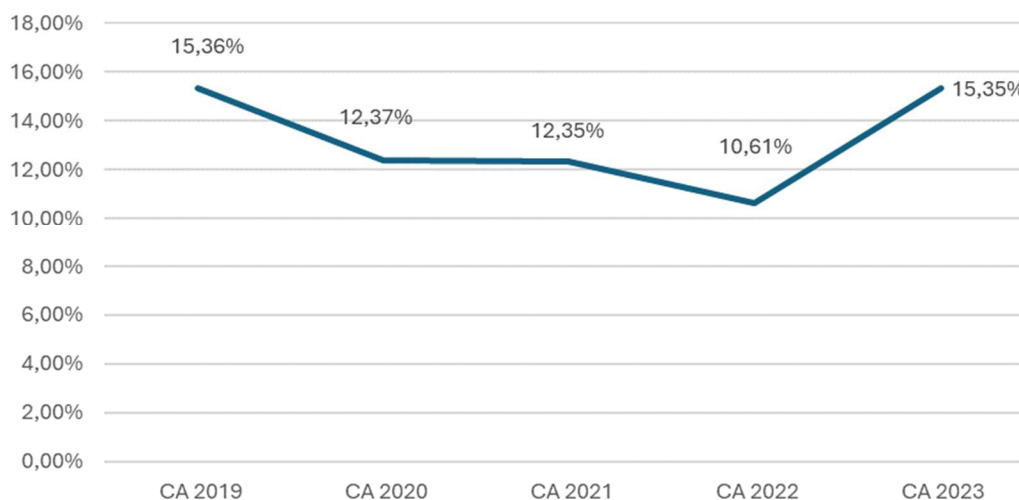
Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, l'année 2023 a marqué un revirement, avec une réduction significative des coûts de 141 MF CFP



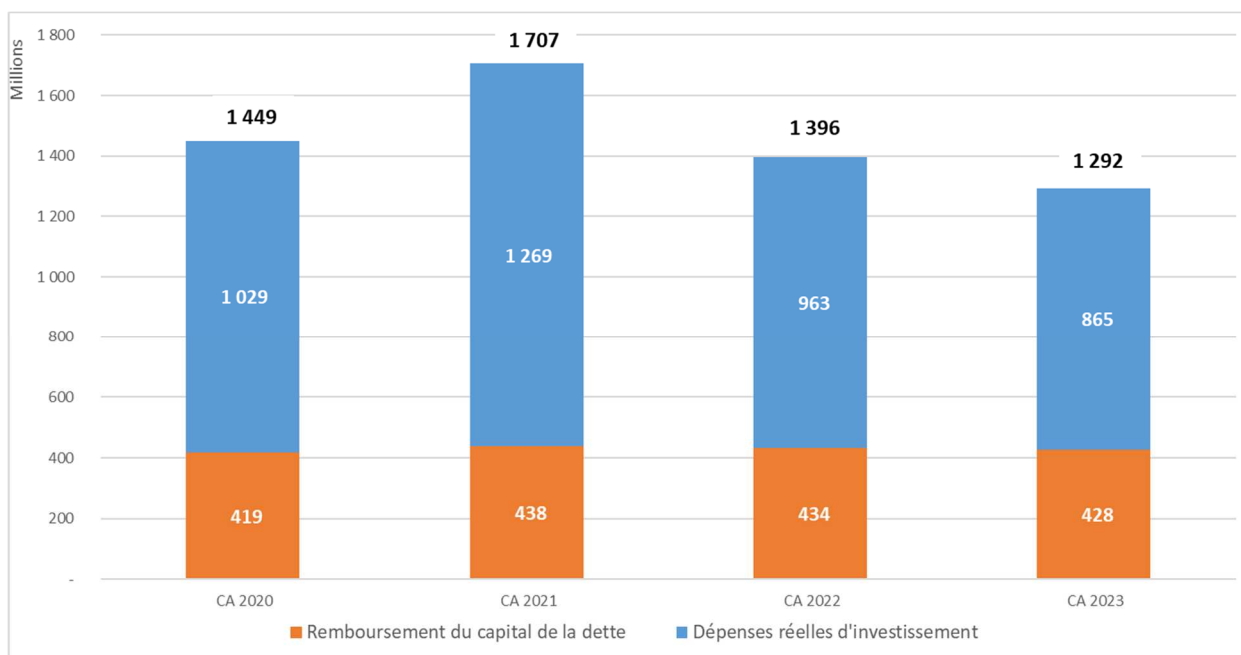
Depuis 2019, bien que le taux d'épargne brute diminue, il reste d'un niveau convenable.

En 2020, avec une diminution des recettes réelles de fonctionnement de 200 MF CFP, il passe en dessous de 15%, et s'approche des 10,5% en 2022.

L'année 2023 apporte une nette amélioration avec un taux d'épargne qui s'élève à 15,35%, soit un niveau équivalent à celui de 2019 (15,36%)

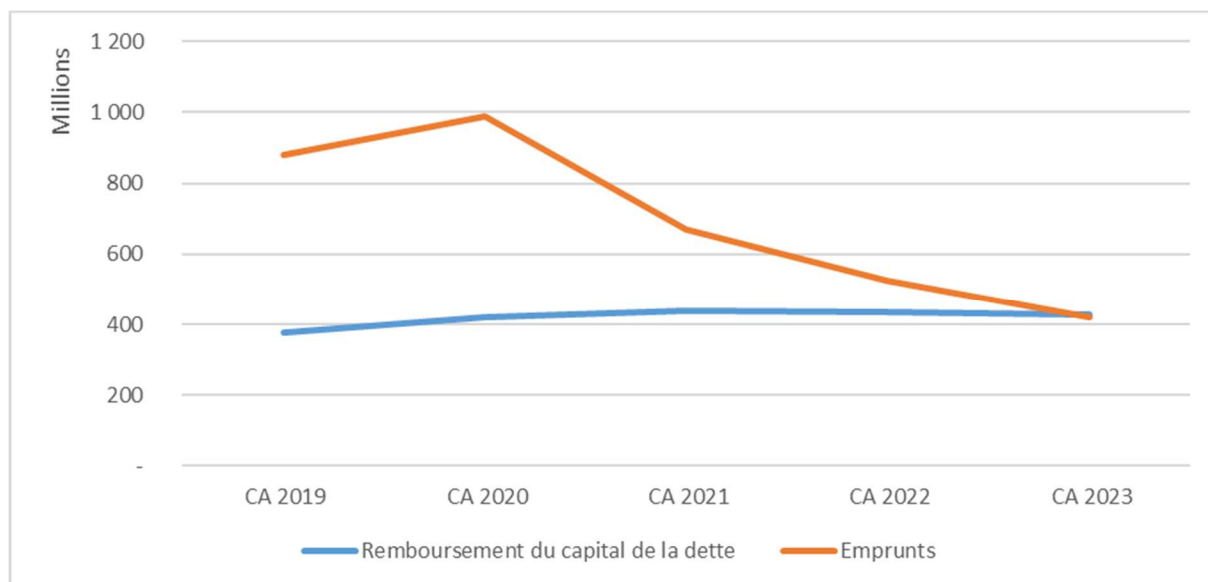


En 2023, le niveau d'investissement se rapproche de celui observé en 2020, tandis que le montant du remboursement du capital de la dette se contracte légèrement, s'établissant ainsi à 428 MF CFP.

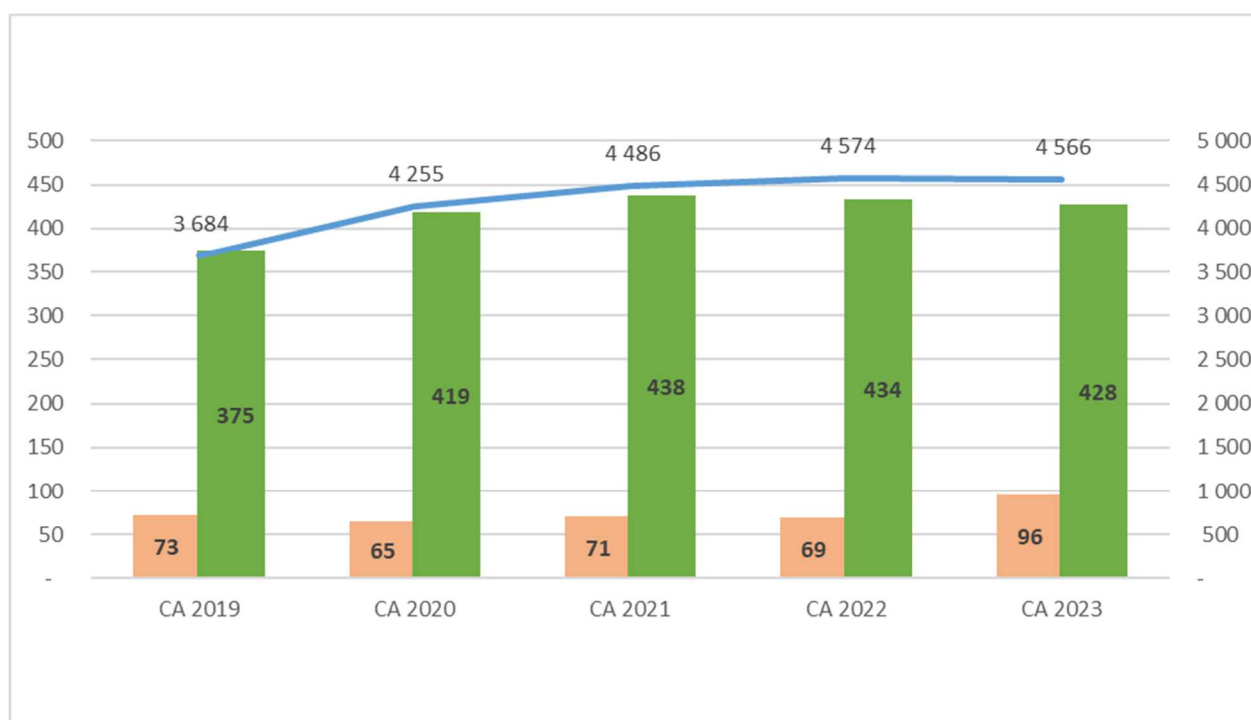


A compter de 2019, la Ville a eu recours de façon plus importante à l'emprunt en bénéficiant des taux historiquement bas sur la période. A compter de 2021, elle s'est efforcée de réduire son besoin de financement par l'emprunt, une tendance qui s'est confirmée en 2022.

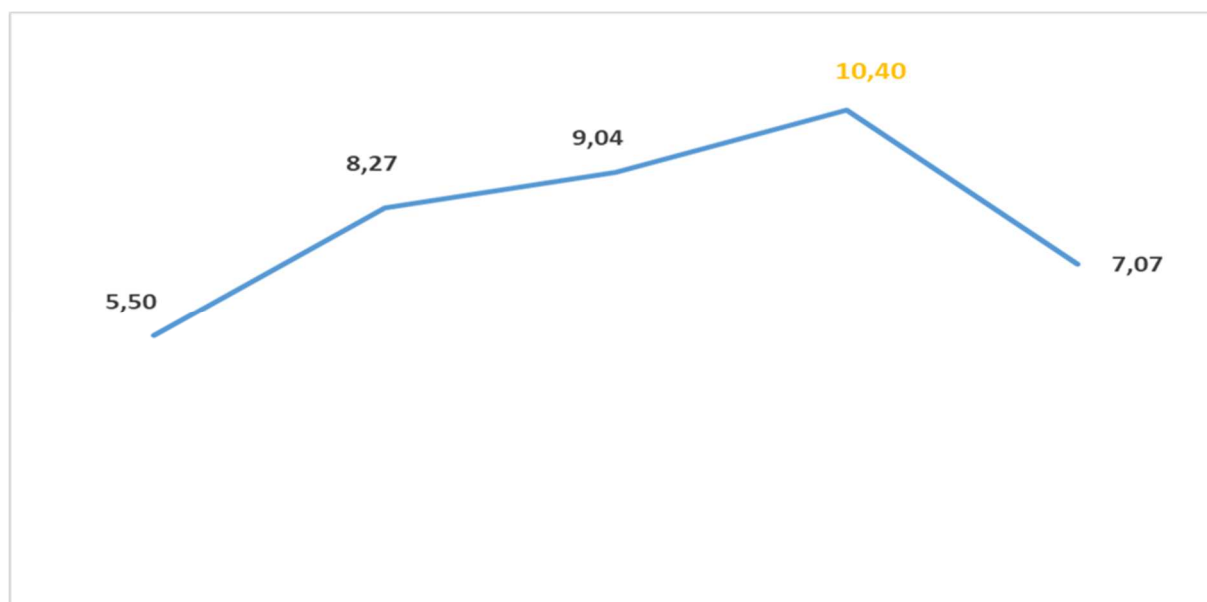
En 2023, le montant du remboursement de la dette est devenu supérieur à celui du recours annuel à l'emprunt, signe de l'engagement fort de la collectivité à réduire progressivement son endettement total.



Le recours plus important à l'emprunt en 2019 et 2020 a mécaniquement entraîné une augmentation de l'encours de la dette.



La capacité de désendettement représente le nombre d'années qu'il faudrait à la Ville pour rembourser sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne (rapport capital restant dû/épargne brute).



Le recours soutenu à l'emprunt en 2019 et 2020 a entraîné un allongement de la période nécessaire à la Ville pour rembourser entièrement sa dette si elle y consacrait toute son épargne, avec, en 2021, un dépassement de la référence de 7 ans fixée localement par l'AFD. La Ville atteint en 2023 une capacité de désendettement de 7 ans.